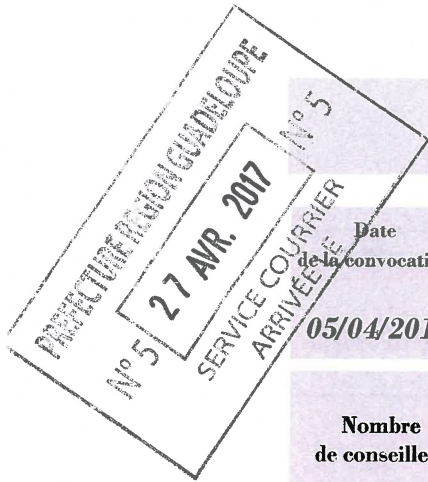




EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 AVRIL 2017



Date de la convocation	05/04/2017
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Absents	09
(Dont procuration)	02
<b>12</b>	
Vote à l'unanimité	
Pour :	22
Contre :	00
Abstention :	00
Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture	
Le :	27 AVR. 2017
La Publication et/ou la notification du :	03 MAI 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept, le mardi 11 avril, à neuf heures (09H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 3<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 05 avril 2017.

**PRÉSENTS :** Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1<sup>er</sup> Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RENIER Renaud (3<sup>ème</sup> adjoint) – Mme MARCIN PLANTIER Dany (4<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RENIER Philippe (7<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme HATILIP ROCH Achille Germaine (8<sup>ème</sup> Adjointe) – M. BARTHEL Léonard – Mme SAINTE-LUCE Ninette – M. CHAIBRIANT Michel – Mme DEGLAS Louisiane – Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – M. NOËL Jean-Philippe – M. FRANCISQUE Jean-Louis – Mme BARTHEL Annick.....(20)

**REPRÉSENTÉS :** Mme FAVORINUS Justina (ayant donné procuration à Mme DEGLAS Louisiane) – M. EDAU François (ayant donné procuration à M. NOËL Jean-Philippe)...(2)

**ABSENTS :** M. JERSIER Claude – M. LAROCHELLE Louis – Mme LAROCHELLE Laurence – Mme MACHARES Chantal – M. LIBER Jean – M. FAUSTA Jimmy – Mme CHRISTOPHE Laurence.....(7)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Annick BARTHEL a été désigné pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**ALLOCATION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT  
POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TROIS-RIVIERES**

**DISPOSITIF DECISIONNEL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Budget 2017 de la commune de Trois-Rivières ;
- Vu les crédits inscrits à l'article 657362 ;
- Vu le projet de Budget Primitif 2017 du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.) de Trois-Rivières faisant apparaître un besoin de financement pour un montant de 275 000 euros nécessaire à l'équilibre du Budget du C.C.A.S. ;

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

*A l'unanimité,*

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

**D'ATTRIBUER** une subvention d'équilibre pour l'exercice 2017, d'un montant de Deux cent soixante quinze mille euros (275 000 €) au Centre Communal d'Action Sociale de Trois-Rivières.



.../...

**Article 2 :**

**DE DIRE** que cette somme sera versée par fraction durant cet exercice.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- *recours administratif gracieux auprès de mes services,*
- *recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre*